



Situation économique et sociale

... Perspectives, Enjeux et Intéressement 2020

Information mensuelle des élus
AVENIR au CSE SSG – Juin 2020

Pourquoi l'intéressement aux résultats est-il devenu un objectif commun Salariés-Direction ?

Malgré les contraintes de la crise Covid-19, les salariés SOPRA STERIA ont assuré depuis mars 2020 avec succès la poursuite de l'activité par télétravail. Bravo.

La direction mesure bien la fragilité économique de ses clients et de ses marchés en France et à l'international.

Ses seuls facteurs de succès sont la performance des salariés SOPRA STERIA, ses capacités financières et ... une nécessaire gestion socialement positive.

Les salariés sont soumis aux Risques Psycho-Sociaux (RPS) et troubles musculo-squelettiques accrus (TMS) par le télétravail intensif ce qui nécessite un plafonnement des heures travaillées pour les salariés les plus surchargés ou exposés ...

Plusieurs grands comptes (EADS ...), verticaux (aéronautique ...) et zones géographiques (Toulouse ...) souffrent.

La direction a promis au CSE de passer ces difficultés sans plan de réduction d'effectif. Les données actuelles le permettent en fonction des jours de CP et de RTT à épuiser, des aides de l'état (activité partielle), de la production et facturation constatées et estimées.

La sous-traitance a été réduite et la direction œuvre réellement pour transférer des activités vers les régions en sous-activité.

Le confinement et le déconfinement se déroulent sous contrôle étroit du CSE où les élus AVENIR insistent sur le respect des règles en faveur des salariés. AVENIR a permis la prise en compte par la direction de l'obligation légale d'établir un Plan de Prévention des risques par chantier, de la prévention concernant les déplacements en Transport en commun et de la problématique de traitement (filtre et maintenance) et renouvellement d'air (maximum d'air extérieur pour éviter la circulation du virus).

Depuis des années, AVENIR a agi pour lever les blocages concernant le Télétravail qui ne doit plus être limité à 1 jour par semaine

dans l'intérêt de l'entreprise. Il doit aussi intégrer les frais d'acquisition d'un fauteuil de bureau pour éviter les TMS ainsi qu'une vraie indemnisation des frais mensuels du télétravail

Bien entendu, certaines situations individuelles nécessitent également notre intervention. Les salariés lésés par une rupture abusive de période d'essai, de licenciement ou de pression injustifiée ont intérêt à nous solliciter ... La crise ne suspend pas vos droits. **SOLICITEZ AVENIR SI VOS DROITS NE SONT PAS RESPECTÉS (CLIQUEZ ICI) !**

Dans sa relation avec les salariés, la direction connaît l'importance de la reconnaissance et de la rémunération. Ainsi les salariés SOPRA STERIA ont affiché clairement leur mécontentement concernant l'équité au niveau des rémunérations. Ainsi, les salariés et la direction considèrent l'intéressement aux résultats de l'entreprise fondamental et indispensable tant qu'il est significatif et universel. En 2017 (dernières statistiques disponibles), le montant de la prime d'intéressement a atteint 1.828 € par bénéficiaire en moyenne dans les entreprises de 10 salariés ou plus (source Dares, août 2019, n°036).

Lors de la négociation de l'accord d'intéressement triennal (2018, 2019 et 2020), AVENIR a pu convaincre et a signé l'accord avec un seuil de déclenchement garanti puisque inférieur de plus de 1 par rapport au seuil annoncé au marché. C'est dans cette logique que vu l'annonce des prévisions au marché par la direction en février 2019, les parties se sont réunies pour revoir par avenant le seuil de déclenchement de l'intéressement en 2019 et que ceci se réitère en 2020 en raison de la crise sanitaire.

Dans ce cadre, vu l'attachement de la direction et des salariés au déclenchement d'un intéressement significatif et que l'intéressement se doit d'être significatif, AVENIR a proposé un avenant à l'accord d'intéressement permettant son déclenchement :

- dès lors que le taux de résultat consolidé est positif (Taux de Résultat net consolidé = Résultat net consolidé / Chiffre d'Affaires consolidé Groupe)
- à hauteur de 200 Euros si le ROA en 2020 est supérieur à 6%, 350 Euros si le ROA est supérieur à 7%, 500 € si ROA > 7,5%, 800 € si ROA > 8% ...

Les aléas actuels au niveau international peuvent baisser le résultat Global (France + International) facilement à 6%. Ainsi, les salariés en France seront lésés et privés d'intéressement. Pour AVENIR sopra steria, il faut absolument que les salariés en France obtiennent de l'intéressement en fonction des résultats France qui ont permis de maintenir l'achat de SODIFRANCE en CASH malgré la crise. Est-ce que la direction pourra défendre un versement de dividendes en 2020 et quel sera son prix si l'intéressement n'est pas significatif pour ses salariés ?

CAC 40 : PRIORITÉ AUX ACTIONNAIRES

Depuis 2009, **SUR 100 € DE BÉNÉFICES**, les entreprises du CAC 40 ont en moyenne reversé :

